

EN PARTENARIAT AVEC



AMBIANCE | C'EST CHAUD | POLITIQUE | GARDE À VUE | BONDYMONDE | CULTURE | ECOLE DU BLOG | ELECTIONS 2014 | QUI SOMMES NOUS ? | CONTACTEZ NOUS

## Tibet : péril, exil et asile

AMBIANCE LUNDI 23 MARS 2015  
PAR LOUIS GOHIN



**À Conflans-Sainte-Honorine (78), des dizaines d'exilés politiques tibétains subsistent grâce aux habitants et aux associations. Mais la levée de la trêve hivernale approche : accueillis provisoirement par des structures publiques, ils recherchent dans l'urgence une solution d'hébergement pour les prochains mois.**

« Nous savons bien qu'en dormant ici, il y a le risque de se noyer. Nous sommes suspendus au-dessus de l'eau. » Conflans-fin-d'Oise, confluent inattendu. En novembre dernier, des tentes étaient encore perchées sur les balcons d'une passerelle pour piétons enjambant la Seine. D'autres, plantées sur la rive, étaient occupées par un groupe de femmes. Et à quelques mètres, un campement masculin était installé sur le béton, sous la nationale 184, juste au-dessus de la bretelle.

Depuis quatre ans, des exilés politiques d'origine tibétaine sont accueillis par l'association catholique "La Pierre Blanche", installée sur la péniche "Je Sers" à Conflans-Sainte-Honorine (78). Les quelques membres actifs, en lien avec des habitants et avec d'autres associations, suppléent tant bien que mal aux besoins élémentaires de ces réfugiés.

« Nous arrivons ici et nous sommes secourus, dit un homme arrivé depuis quelques mois. J'ai un toit, de la nourriture et des vêtements. Et nous avons une visibilité vis-à-vis des autres associations, qui nous aident pour tous les autres besoins. Nous pouvons nous exprimer, nous former et aller de l'avant ». Ancien berger, il risquait la mort chez lui parce qu'il acceptait de donner du lait à des fugitifs dans les montagnes.



Plusieurs exilés m'expliquent qu'ils sont venus parce que la France a la réputation de respecter les Droits de l'Homme. Une femme, qui a dû abandonner ses six enfants pour fuir, explique que les Tibétains viennent en France parce qu'ils espèrent pouvoir y vivre tranquillement, pratiquer leur langue et leur religion sans être inquiétés (voire abattus). Ils sont en nombre relativement faible, comparés à d'autres populations de demandeurs d'asile. À Conflans, ils sont une soixantaine, et une trentaine ont été accueillis à Andrésey (78).

« Nous sommes vraiment reconnaissants envers le gouvernement français », entend-on à plusieurs reprises. « En fait, ils mettent sur le compte de l'État jusqu'à l'aide qu'ils reçoivent des associations », explique une médiatrice bénévole. « Et en réalité, s'ils semblent enthousiastes, c'est parce que culturellement les Tibétains ne se plaignent pas. » La situation reste en effet très précaire. Tous n'ont pas trouvé d'hébergement. Cet automne encore, le froid, la vermine, la pollution sonore de la route, l'isolement de groupes de femmes alors vécu comme une insécurité extrême, annonçaient un hiver particulièrement éprouvant.

### « Ne restez pas sous le pont »

« Les forces de police sont venues deux ou trois fois, raconte un homme. Ils nous ont dit "Ne restez pas sous le pont". Dans ce cas c'est très difficile, où devons-nous aller ? » La mobilisation de solidarité a finalement porté ses fruits : les Tibétains ont pu se réfugier avant les grands froids dans une salle mise à disposition par la mairie, ou bien chez l'habitant. Les femmes ont pour la plupart été accueillies par l'hôpital des Mureaux.

Malgré ces solutions de court terme, beaucoup peinent à se loger. Un homme, arrivé il y a un an et demi, dort de temps en temps dans le logement Adoma d'un compatriote. Mais lui, n'a pas encore le sien. « C'est très difficile et ça prend beaucoup de temps. » Et lorsqu'il n'était pas accueilli, il partageait le pont avec ceux qui n'avaient pas sa chance. Comme eux, il arrivait parfois à se loger grâce au numéro 115. Lorsqu'il y avait de la

### Libé A LA UNE

**Radio France : les « playlists de grève » pl...**  
Au huitième jour de grève à Radio France, certains auditeurs commencent à réc...  
Mar 26, 2015 16:29:04

**Un crash volontaire déjà vu au cinéma**  
Le geste terrible d'Andreas Lubitz avait déjà été esquissé par la fiction : l...  
Mar 26, 2015 16:19:22

**Andreas Lubitz, un jeune pilote qui compta...**  
Agé de 28 ans, l'homme ne semblait pas présenter de trouble de la personnalité.  
Mar 26, 2015 16:07:55

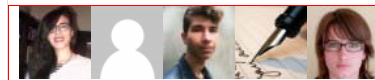
**Les éléphants d'Afrique, « réfugiés politici...**  
Une grande conférence sur la sauvegarde des

Commentaires+

### « Bondy Blog, portrait de famille » sélectionné au FIGRA

Le documentaire réalisé par Julien Dubois est en sélection officielle au Festival International du Grand Reportage d'Actualité (FIGRA). Le festival se déroule jusqu'au 29 mars 2015 au Touquet-Paris-Plage. Plus d'info : <http://www.figra.fr>

### BONDY BLOG



**La paix dans les assiettes**  
De la Colombie en passant par le cinéma africain, Béziers et les cantines scolaires, le menu a été composé ce mois-ci par Imane, Giuseppe, Hanane, ...  
Mar 22, 2015 15:14:14

**10 ans après, des questions en suspens**  
Debrief confredac avec Nordine, Idir, Ilyes et Widad  
Mar 18, 2015 19:26:18

1 « Ce voile, c'est moi. Je ne vais pas venir à l'école sans un bras »

2 « La laïcité ne dit pas d'imposer un seul menu »



place. Encore faut-il franchir la barrière de la langue pour prendre son téléphone, acquis grâce aux aides sociales. Certains parlent anglais ; beaucoup essaient d'apprendre le français sur la péniche ou avec l'aide de Maisons de quartiers, comme à Sartrouville (78). Le RER n'est pas loin. « *Je viens du Tibet, et toi, de quelle zone Navigo ?* »

À l'heure actuelle, le printemps approche et la trêve hivernale touche à sa fin. Les associations s'activent dans l'urgence pour trouver une solution. Le petit mouvement d'opinion accompagnant la [manifestation de solidarité](#) pour le Tibet du 14 mars dernier peut aussi aider la mobilisation de Conflans. La nécessité est

pressante, de trouver des hébergements sur le long terme. « *Le 115 va réduire la voilure, s'inquiète le directeur de l'association "La Pierre Blanche". Les hébergements d'urgence vont fermer au début du mois d'avril.* »

Il y a deux ans, une initiative collective a été lancée : des habitants ont hébergé des réfugiés quelques semaines. Et la plupart ont accepté de prolonger l'expérience sur plusieurs mois. « *Des liens forts se sont créés* », raconte la membre d'une autre association. « *L'expérience a été reconduite les années suivantes.* »

Mais le mouvement demande à être amplifié. Les tentes s'alignent encore sous le pont une bonne partie de l'année et de nouveaux exilés continuent d'arriver. Les rapports avec les immigrés tibétains se passent au mieux, selon cette bénévole. Ils sont d'autant plus appréciés que la discrétion est profondément ancrée dans leur culture. « *Ils ne posent pas de problème. Il n'y a pas eu d'événements ennuyeux, de n'importe quel type, impliquant des Tibétains.* »

« *Ils sont capables de vivre à plusieurs sans créer de heurts.* » Plusieurs s'impliquent même dans les associations (contribution à la cuisine, à l'entretien des lieux), sans parler de ceux qui ont trouvé du travail. « *Ils sont capables de s'impliquer dans une vie collective. Les réfugiés ont vraiment besoin d'un hébergement.* » À bon entendeur, salut.

Des initiatives existent également pour permettre aux exilés de se procurer du travail. Un membre de l'association « La Pierre Blanche » lance ainsi [un appel aux entreprises](#) qui accepteraient de former des Tibétains dans les domaines de la vente, de l'accueil et des services à la personne. Un lycée des Yvelines les recevra en apprentissage dès la rentrée 2015, s'ils trouvent un employeur potentiel.

La plupart des exilés, confrontés à des problèmes de survie (hygiène, alimentation, hébergement, langue, travail), semblent moins immédiatement préoccupés au quotidien par l'asile politique. Or, c'est à titre de réfugiés qu'ils peuvent obtenir un permis de séjour. Et pour certains, l'obtention est longue et incertaine. La précarité est d'autant plus pesante lorsque la menace d'une expulsion se précise au fil des mois.



**Aujourd'hui, sur le pont de la péniche, un homme et une femme attendent. Depuis sept mois.**

Je me revois un jour de novembre traverser la passerelle sur la Seine. De l'autre côté, des exilés vont et viennent sur le quai. On s'affaire à l'entrée de la péniche. On fait entrer des caisses d'objets et de vivres, on échange avec des habitants venus prêter assistance. À l'intérieur, une salle haute de plafond où l'on prépare des tables pour le déjeuner. Je suis présenté à un homme qui accepte de m'accompagner avec sa femme. Comme tous les autres, ils ont traversé des milliers de kilomètres au péril de leur vie. Dans chaque regard fuyant se reflète la tragédie d'une odyssée sans retour.

Au fond de la péniche, une chapelle que nous traversons. Tout au bout, nous entrons dans la sacristie, servant aussi de bureau. Là, se règle la charité faite aux naufragés de la terre, tout au fond de cette coque de fer flottant au confluent de la misère et de l'espoir. Dans ce recueillement commence le récit des horribles malheurs d'un couple en exil.



Avant même que commence l'échange, la femme fond en larmes. Elle est pâle, tousse souvent et souffre des côtes. Le mari prend la parole. Lui, opposant politique, a fui la Chine à pied. Il rencontre sa femme au Népal. Ils parviennent jusqu'en Hongrie avec l'aide d'un passeur. « *Capturés par la police* », leurs empreintes digitales sont « *prélevées de force* ». « *Obligés* » à entamer une démarche d'asile, ils ne reçoivent pourtant aucun document. La police hongroise refuse de leur restituer les pièces du dossier prouvant leur identité, apportées du Tibet.

Le récit du mari est ponctué par les pleurs de sa femme. Dans l'intimité de la petite cabine, les murs de bois amortissent le son feutré de leur voix. Il évoque les douloureux attachements qu'elle a subis. Comment, battue, elle eut une côte cassée. Comment elle fit une fausse couche le premier soir. Sans assistance médicale.

Il dit que la visite à un médecin accordée à sa femme le lendemain, qu'il n'a pu accompagner, n'a produit aucune amélioration de santé. Que les quatre jours passés en camp d'accueil ont aggravé ses problèmes respiratoires. Il décrit les conditions d'internement comme sales, surpeuplées et indignes. Il explique qu'il est finalement parvenu à s'échapper avec sa femme et à se réfugier en France, où elle a pu être prise en charge à l'hôpital grâce aux associations. Ils sont d'anciens agriculteurs, et ils aimeraient travailler. Or, contrairement à beaucoup de leurs semblables, ils n'ont toujours pas réussi à obtenir l'asile, ni une autorisation provisoire de séjour. Puisqu'ils n'ont même pas pu entamer leur procédure. À cause, précisément, de leur passage en Hongrie.

**Droit d'asile**

3 « **Les relous sont dans la rue, nous aussi !** »

4 **Waleed Al-Husseini, un athée en colère**

5 **Tibet : péril, exil et asile**

La législation française, reprenant un règlement européen dit «procédure de Dublin III», prévoit que l'État européen doit prendre en charge chaque demande d'asile. Il s'agit, en principe, du premier pays de l'Union par lequel passent les exilés. Le couple n'a pas pu solliciter l'asile à leur arrivée en France parce qu'une demande avait déjà été enregistrée auparavant, en Hongrie.

Puis, les autorités ont décidé de les renvoyer en Hongrie (arrêté de la préfecture). Sans l'aide juridique et logistique des bénévoles, ils y seraient peut-être déjà. Aidés par deux avocates françaises et par l'association «La Pierre blanche», l'homme et la femme ont déposé un recours devant le tribunal administratif assorti d'un référé (demande en urgence) contre cette décision. Le référé n'a pas été rejeté. Le juge a sursis à statuer : on doit attendre que le tribunal administratif examine le dossier.



En effet, il est théoriquement impossible, même dans le cadre de l'application du règlement de Dublin III, de renvoyer les gens dans un autre pays européen s'ils risquent d'y être traités de manière inhumaine. C'est ce que le Conseil d'État a clairement dit dans un arrêt de 2013, dans un cas similaire : « *compte tenu des conditions dans lesquelles le requérant avait été traité au cours de son incarcération en Hongrie, (...) le refus d'admettre le requérant au séjour en France au titre de l'asile devait être regardé comme portant une atteinte grave et manifestement illégale à son droit de solliciter le statut de réfugié.* »

Il faut espérer que le tribunal administratif, statuant au fond, fera application de cette jurisprudence, et que le couple admis sur le territoire pourra présenter une demande d'asile. Ce qui ne signifie pas que l'Office français des réfugiés et apatrides (OFPRA) l'acceptera. Ni qu'en cas de rejet par l'OFPRA, la Commission nationale du Droit d'asile (CNDA) fera mieux. Car chacune de ces épreuves est très aléatoire.

Ce couple a eu la chance d'être accompagné dans ses démarches. Mais beaucoup de demandeurs se trouvent démunis pour toutes sortes de raisons face au système administratif, et en premier lieu à la barrière de la langue. Ce qui est la faute des autorités, car elles ne fournissent pas aux demandeurs d'asile le concours d'un interprète, pour préparer leur dossier et dialoguer avec un avocat.

S'agissant de la «procédure Dublin», les autorités doivent faire en sorte que les demandeurs d'asile aient bien les moyens de comprendre ce qui se dit et ce qui se fait à leur propos, et de savoir comment sont utilisées les informations qui les concernent. Ce qui implique, entre autres, de mettre à leur disposition un traducteur approprié. Concernant notre couple, c'est un ami tibétain qui les a accompagnés dans leurs démarches. En d'autres termes, non seulement les procédures sont trop compliquées, mais leur mise en application ne respecte pas, en pratique, le droit à l'information.

« *Il faut faire connaître à la communauté européenne le fait que beaucoup de réfugiés sont très mal accueillis* », dit un religieux. Le problème est que le règlement Dublin a pour origine une initiative de l'Union européenne. Il est heureux que, dans son rapport pour le Conseil de l'Europe, [Niels Muiznieks](#) ait préconisé de « *ne pas procéder à l'adoption ou à la mise en œuvre de mesures législatives ou autres visant à accélérer encore plus les procédures d'asile avant la résolution des problèmes structurels des instances nationales d'asile* ». Le Conseil de l'Europe précise : « *Le durcissement et la complexification des règles en matière d'asile et d'immigration posent de sérieuses questions de compatibilité avec les engagements internationaux de la France* » (lire directement le [rapport](#)).

Le temps a passé depuis l'automne, et l'homme et la femme attendent encore, taraudés par la peur de retrouver leurs geôliers. La Seine coule toujours avec la même lenteur sous leurs yeux. Ils savent que cette eau va se mêler aux larmes et au sang que déversent d'autres fleuves dans les abysses de l'histoire, bien loin, de l'autre côté de la terre.

Louis Gohin

## Laisser un commentaire

Nom

Adresse de contact



LAISSER UN COMMENTAIRE

## Les réactions des internautes

JEUDI 26 MARS 2015 09:39 FISCHER DELPHINE

Merci aux habitants et aux associations de Conflans qui, prenant le relai de la Pierre blanche, se sont battus pour que la Mairie accepte d'ouvrir une salle municipale permettant aux réfugiés du Tibet de dormir au chaud et de quitter le pont de la RN. Cela n'aurait pu se faire sans leur détermination et leur bienveillance : Bravo à vous, membre de CES et du collectif; bravo Miesko, Olivier, Hugues, et tous les autres! Mais maintenant, qu'agissent enfin, durablement, les pouvoirs publics!!!

RÉPONDRE

**MARDI 24 MARS 2015 14:39 ABOO PIC**

À chacun sa merde, comme le font savoir les Tibétains de France et leurs représentants "officiels" en ne bougeant pas un doigt pour les réfugiés depuis des mois sous les ponts. Et si nous faisons de même avec eux qu'en penseraient-ils ? Peut-être rien ou tant pis ou à chacun sa merde ?

**RÉPONDRE****MARDI 24 MARS 2015 05:19 PIERRE**

Pour les touristes chinois, le tapis rouge et les magasins ouverts le dimanche. Pour les réfugiés tibétains persécutés et dont le pays est occupé par les chinois, les tentes sous les ponts. Ce pays, sixième économie mondiale, pourrait avoir la dignité d'offrir quelque chose à ces gens.

**RÉPONDRE****LUNDI 23 MARS 2015 19:51 CONFLANAISE@GMAIL.COM**

Ce n'est pas l'état qui aide mais la mairie qui est déjà au bord du gouffre avec nos emprunts toxiques et association donc nos impôts qui sont déjà très élevés à Conflans. Moi non plus je n'ai pas de travail et on m'aide pas...et je paie des impôts. Allez aux réunions municipales vous allez être surpris !

**RÉPONDRE****JEUDI 26 MARS 2015 09:20 GIRARD**

La Mairie n'aide pas vraiment puisque ce sont les associations qui les prennent en charge ou les particuliers. Cela n'a rien coûté d'ouvrir la salle Lecorre et c'est la loi d'offrir un toit pendant l'hiver aux réfugiés (loi Diallo) ! La mairie n'est pas au bord du gouffre même si ils émettent un signal alarmant afin de réaliser leur programme, c'est une des communes les moins endettées ! On peut tout faire dire aux chiffres mais la réalité c'est : Un maire qui s'est octroyé un salaire mensuel de 4700 euros pour un mi-temps .... une patinoire pour Noël, j'en passe et des meilleurs... ils pourraient au moins exiger une aide supplémentaire auprès de la préfecture pour les aider à faire leurs papiers !!

**RÉPONDRE****LUNDI 23 MARS 2015 13:11 FRONTIÈRE**

Andrésey est dans les Yvelines (78) comme Conflans...

**RÉPONDRE****LUNDI 23 MARS 2015 11:30 METO**

Andrésey est dans le 78 pas dans le 95 !

**RÉPONDRE****LUNDI 23 MARS 2015 09:15 XAVIER**

Andrésey (95). ==> C'est plutôt dans les Yvelines!

**RÉPONDRE**